

LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL
DE BOURG-EN-LAVAUX

PREAVIS N° 13/2012

**REPLACEMENT DES CONDUITES DE DISTRIBUTION
D'EAU POTABLE ET DE DEFENSE INCENDIE AUX ROUTES
DES MURS, DU VILLAGE ET DE CHATAGNY**

**REPLACEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A LA
ROUTE DES MURS**

Date proposée pour la séance de la
Commission des finances : 13 août, 20h
Commission ad hoc : à convenir
Combles de la Maison Jaune, Cully

Case postale 112
Rte de Lausanne 2
1096 Cully

Tél. 021 821.04.04
Fax 021 821.04.00
info@b-e-l.ch

Préavis n° 13/2012 « Remplacement des conduites, route des Murs, du Village et de Châtagny »

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Préambule :

Les conduites de distribution d'eau potable et de défense incendie situées dans les routes des Murs, du Village et de Châtagny (secteur Villette-Aran) en fonte et d'un diamètre 125 mm, d'un âge et d'une vétusté avancés doivent être remplacées. Le plan directeur de distribution d'eau (PDDE) prévoit que ce secteur soit raccordé sur le régime de pression du réservoir du Genevrey en lieu et place du réservoir du Saut. Les conduites existantes seront remplacées par des conduites d'un diamètre plus important, ce qui améliorera nettement la défense incendie du village d'Aran.

Dans la route des Murs, les canalisations d'eaux claires sont en mauvais état (cassures à plusieurs endroits, usure avancée des tuyaux); celles-ci doivent être remplacées rapidement. Une canalisation d'eaux usées sera posée en parallèle. Ceci permettra d'améliorer l'assainissement du secteur.

La Compagnie industrielle et commerciale du gaz (CICG) va poser des conduites dans les routes susmentionnées. Ceci permettra d'alimenter en gaz le village d'Aran.

Projet :

Le PDDE prévoit la pose sur l'ensemble des routes d'une conduite en polyéthylène PE 100 diamètre extérieur 180 mm et diamètre intérieur 158.6 mm pour une pression nominale de 10 bars; les longueurs sont les suivantes : route des Murs 210 mètres, route du Village 110 mètres et route de Châtagny, 210 mètres. La différence d'altitude avec le trop-plein du réservoir du Genevrey (cote 633 mètres) nécessite la pose d'une vanne réductrice de pression à l'amont de la route des Murs. Trois nouvelles bornes-hydrantes seront posées. Un jeu de vannes entièrement neuf est prévu dans le carrefour Murs-Châtagny-Village. Vingt prises privées sont à transférer sur les nouvelles artères. Ces aménagements vont permettre de sécuriser la défense incendie à Aran et Villette, en rendant disponible en tout temps la réserve incendie de 400 m² du réservoir du Genevrey. A la route des Murs et à la route du Village, une conduite de source alimentant les fontaines sera remplacée par une conduite en polyéthylène, diamètre 63 mm sur une longueur totale de 180 mètres.

La canalisation d'eaux claires à la route des Murs a été contrôlée par caméra. Il en ressort que cet ouvrage est en très mauvais état, de plus la canalisation d'eaux usées existante, située dans les parcelles privées, à l'amont d'un mur de vigne, présente elle aussi certaines déficiences. Il a été décidé de poser des nouvelles canalisations dans la route. Pour les eaux usées, un tuyau PVC diamètre 160 mm sera posé sur une longueur de 145 mètres. Pour les eaux claires, un tuyau PVC diamètre 315 mm sera posé sur la même longueur. Ces deux ouvrages seront raccordés dans les chambres existantes au carrefour Murs-Châtagny-Village. Les sacs d'eaux claires récupérant les eaux de pluie seront également remplacés.

Aspects financiers :

Le montant total des travaux est estimé à CHF 549'600.- HT. Le devis a été établi par le bureau d'ingénieurs-conseils qui travaille régulièrement pour la commune. Basé sur les prix pratiqués couramment pour ce genre de travaux, il s'établit de la manière suivante :

Préavis n° 13/2012 « Remplacement des conduites, route des Murs, du Village et de Châtagny »

Tronçon A-B - route des Murs

Eau sous pression :

1. Génie civil - Part ESP 40 %	CHF	56'384.00
2. Appareillage	CHF	37'895.00
3. Frais administratifs et honoraires	CHF	10'400.00
4. Divers et imprévus, 10 % environ :	<u>CHF</u>	<u>10'421.00</u>
Total HT:	CHF	115'100.00

Assainissement EU/EC :

1. Génie civil – Part assainissement 60 %	CHF	84'576.00
2. Assainissement EU/EC	CHF	49'660.00
3. Frais administratifs et honoraires	CHF	14'300.00
4. Divers et imprévus, 10 % environ :	<u>CHF</u>	<u>14'864.00</u>
Total HT:	CHF	163'400.00
Total général tronçon A-B HT:	CHF	278'500.00

Tronçon B-C - route du Village

Eau sous pression :

1. Génie civil	CHF	52'385.00
2. Appareillage	CHF	38'285.00
3. Frais administratifs et honoraires	CHF	9'900.00
4. Divers et imprévus, 10 % environ :	<u>CHF</u>	<u>10'030.00</u>
Total HT:	CHF	110'600.00

Tronçon B-D - route de Châtagny

Eau sous pression :

1. Génie civil	CHF	85'510.00
2. Appareillage	CHF	46'045.00
3. Frais administratifs et honoraires	CHF	14'400.00
4. Divers et imprévus, 10 % environ :	<u>CHF</u>	<u>14'545.00</u>
Total HT:	CHF	160'500.00

Préavis n° 13/2012 « Remplacement des conduites, route des Murs, du Village et de Châtagny »

RECAPITULATION GENERALE

A. Eau sous pression	CHF 386'200.00
B. Assainissement EU/EC	<u>CHF 163'400.00</u>
Total général HT:	<u>CHF 549'600.00</u>

Une subvention de 20 % est allouée par l'ECA pour le remplacement de conduites qui alimentent des bornes hydrantes. Le montant subventionnable ne tient pas compte du transfert de prises privées. La commune peut donc s'attendre à une allocation d'environ CHF 72'000.00.

Conclusions :

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux,

Vu le préavis n° 13/2012 de la Municipalité du 30 juillet 2012;
où les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées de son étude;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

- 1. d'autoriser la Municipalité à effectuer le remplacement de la conduite d'eau et l'assainissement des collecteurs aux routes des Murs, du Village et de Châtagny ;**
- 2. d'octroyer à cet effet un crédit d'investissement de CHF 549'600.- ;**
- 3. de financer ce montant d'une part par les subventions ECA estimée à CHF 72'000.- et le solde de CHF 477'600.- par recours à l'emprunt aux meilleures conditions du marché ;**
- 4. d'amortir l'investissement net de CHF 477'600.- sur une période de 30 ans, à raison de CHF 10'500.- par année pour la partie eau potable (chapitre 811) et à raison de CHF 5'500.- par année pour la partie assainissement (chapitre 460), les premières au budget 2014.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Max Graf

Corinne Pilloud

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 30 juillet 2012

Délégués de la Municipalité : M. Jean-Pierre Haenni, M. Patrick Chollet